ABONNEMENT.

saumur: Poste :

on s'abonne

A SATIMUR, Chez tous les Libraires; Cher DONGREL et BULLIER, A. EWIG,

Rue Flechier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 1 . 20 c. Réclames, — . . . 30 Faits divers , — . . . 75

RESERVES SONT PAITES

Les articles communiqués du journal la veille de la reproduction, avant midi. sont pas rendus.

On s'abonne:

Ches MM. HAVAS-LAPFITE et Cio, Place de la Bourse, 8.

L'abounement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

2 Août 1878.

LE TRAITÉ DE BERLIN.

C'est bien une trève et non pas un traité de paix que le prince de Bismark a fait si-

La publication des divers protocoles du Congrès de Berlin nous permet enfin de juger les actes de ce Congrès et la valeur du

Ce qui frappe tout d'abord dans ce traité, c'est qu'on n'a tenu aucun compte du principe des nationalités. On a découpé les provinces et les populations, non pas par nationalités, mais d'après les intérêts des puissances représentées au Congrès et qui pouvaient exercer l'influence la plus puissante

sur ce Congrès.

Il est arrivé que la Grèce qui, en vertu du principe des nationalités et de sa tradition historique, avait droit à toutes les provinces et aux îles où l'élément grec est dominant, n'a rien reçu, tandis qu'on a donné la Dobroudja aux Roumains, province où il n'y a pas de Roumains; les Serbes ont recu un territoire occupé principalement par des Bulgares et on leur a refusé la Vieille-Serbie où domine l'élément serbe; on a agrandi le Monténégro avec des territoires habilés surtout par des catholiques et des Albanais musulmans, tandis que l'Herzegovine, dont l'origine est commune au Monténégro, a été attribuée à l'Autriche. On y ajoute une bande de terrain pour séparer le Monténégro de la Serbie afin que, par l'agrandissement de leurs territoires, la Roumanie, la Serbie et le Monténégro ne pussent s'accroître en force, mais qu'au contraire, par l'adjonction d'éléments étrangers, on put les affaiblir

Ce que la Russie a enlevé à la Roumanie et a la Turquie d'Asie n'a aucun lien nalional avec le peuple russe. Au contraire, ces populations lui sont hostiles et n'ont suc-combé que sous la force.

Et cela s'appelle faire l'ordre et rendre justice, cela s'appelle affranchir ces popula-

lions du joug étranger !

Mais si, au moins, en découpant les populations sans égard pour leur origine et leur volonté, on avait créé une paix durable aux Balkans et on avait assuré un avenir prospère à ces créations construites si artificiellement! Il en est tout autrement. Dans ce traité de Berlin, il n'est pas question de la manière dont on exécutera les articles du traité. Les puissances signataires du traité ne se sont engagées par aucun article quant aux moyens à employer pour exécuter le traité. On a abandonné à la bonne volonté de chaque puissance, ainsi qu'aux populations, l'exécution de ce que le traité a décidé. Si l'une des puissances se refuse à s'assu-jettir aux conditions imposées, personne n'a le droit ni le devoir de l'y contraindre. Ce

qui prouve la faiblesse du traité. Nous parlons de cela principalement en ce qui concerne la stipulation que la Russie, dans le cours d'une année à partir de la ratification du traité, doit évacuer la Bulgarie et la Roumélie. Cette stipulation ne signifie rien des que les puissances ne se sont pas engagées, dans le cas d'un refus de la Russie, à chasser ses armées de ces provinces. On a laissé à sa bonne volonté d'évacuer ces provinces ou d'y rester jusqu'au jour où elle trouvera le moyen d'arriver au but qu'elle

s'est tracé et qu'elle n'a pas pu atteindre encore. On peut être assuré d'avance aussi que la Russie ne se conformera pas à l'esprit du traité, qui établit qu'elle n'entretiendra qu'une armée de 50,000 hommes pendant l'occupation en Roumélie et en Bulgarie; de plus, malgré le gouverneur général turc en Roumélie et le prince élu en Bulgarie, la Russie s'établit et s'organise fortement dans ces provinces, de telle sorte qu'en réalité elle gouvernera ces pays.

De plus, nous sommes certains que le gouvernement russe de Bulgarie ne touchera pas aux fortifications de Widdin, de Roustchouk, de Silistrie et de Warna, si les Russes ne les détruisent pas eux-mêmes, en ce qui concerne Warna et Choumla. Pour le reste, c'est déjà trop tard. Et qui donc fera la guerre à la Russie, pour la contraindre au démantèlement de ces places? Personne ne songera à se meltre en avant, et aucune des puissances signataires du traité n'en a pris l'engagement. Même en ce qui concerne Batoum, la Russie n'a pas besoin de convertir ce port militaire en port commercial, et de détruire les fortifications. L'Angleterre a bien promis à la Turquie, dans son traité du 4 juin 1878, de défendre le territoire qui lui reste en Asie, mais Batoum n'appartient plus à ce territoire.

A quoi sert une paix pour la réalisation de laquelle on ne peut arriver qu'au moyen de la guerre, quand il n'y a personne qui soit engage à entreprendre cette guerre? Ni l'Autriche ni l'Angleterre ne feront la guerre à la Russie, si elle ne rase pas les fortifications des places danubiennes ainsi que de Choumla ou de Warna, ou si pour une raison ou pour une autre elle continue, après l'expiration d'une année, d'occuper la Bulgarie et la Roumélie et de gouverner comme bon lui semble.

Il ressort de tout cela que le traité de Berlin est plutôt un armistice indéterminé et

non une paix véritable.

Pour que la Russie n'interrompe pas cette suspension d'armes en Asie, on a fait le traité anglo-turc obligeant l'Angleterre de défendre les possessions asiatiques de la Turquie. On a émis l'idée que l'Autriche fasse un traité semblable avec la Turquie, pour lui garantir ses possessions d'Europe. Mais nous pouvons dire d'avance que l'Autriche ne signera pas ce traité, pour ne pas entrer immédiatement en antagonisme décisif avec la Russie. Ce serait garantir la Turquie que la Russie exécutera les stipulations du traité de Berlin et s'engager à déclarer la guerre à la Russie dans le cas où elle n'évacuerait pas la Bulgarie et la Roumélie dans le délai prescrit.

La Russie, n'ayant plus à redouter une guerre pour la non-exécution du traité de Berlin, guerre à laquelle prendraient part la Turquie et les autres puissances, il est évident que l'action du traité est nulle. Cette action se fera sentir plus tard, quand l'occupation autrichienne en Bosnie et en Herzégovine se heurtera à l'occupation russe.

Le traité de Berlin ne ferme qu'une phase de la guerre d'Orient et des intérêts qui s'y rattachent, mais il n'assure pas la paix, même pour une année. Ces intérêts se heurteront avant que le traité de Berlin soit mis à exécution.

Le prince de Bismark savait bien ce qu'il faisait.

Comment les plénipotentiaires n'ont-ils pas mieux lu dans son jeu?

C'était cependant bien facile, ainsi que nous l'avons prouvé depuis plusieurs mois. (Assemblee nationale.)

Chronique générale.

Les projets de loi sur l'inamovibilité de la magistrature.

Voici les trois projets qui sont actuellement à la fois en présence:

Le premier suspendrait l'inamovibilité pour permettre au gouvernement d'opérer dans la magistrature les changements qu'il estimerait nécessaires, l'inamovibilité serait ensuite rétablie;

Le second permettrait au garde des sceaux de révoquer et de remplacer les magistrats après avoir obtenu l'approbation d'une commission spéciale;

Enfin le troisième projet donnerait au ministre de la justice le droit de mettre en disponibilité les magistrats qui, dans ce cas, ne toucheraient plus que la moitié de leur traitement.

A ces renseignements, ajoutons-en un autre qu'il convient de relenir, à savoir que toutes les commissions et sous-commissions parlementaires qui ont parcouru et parcourent encore la France, ont formé des dossiers spéciaux à chaque ressort, pour servir en temps et lieu de notes devant servir aux exécutions en masse que la majorité de la Chambre, après les élections sénatoriales, imposera au ministère d'alors.

Le Journal officiel a conféré la rosette d'officier de la Légion-d'Honneur au sieur Opper, dit Blowitz, correspondant du Times, ami de M. Gambelta, mais ennemi déclaré de la France.

Il sigure le dernier sur la liste des officiers... Après celui-là, on pouvait tirer l'é-

La seule excuse que puisse alléguer le miistre qui a contresigné cet étrange décret, c'est qu'il ne sait pas l'anglais et qu'il n'a jamais lu le Times.

Hâlons-nous d'ajouter que le correspondant du journal qui poussait la Russie à écraser la France a été récompensé, dit l'Officiel, pour services exceptionnels. Rien, en effet, ne pouvait être plus exceptionnel.

Ce n'est pas l'ordre de la Légion-d'Honneur que méritait le correspondant du Times, c'est un ordre d'expulsion.

Après ce beau chef-d'œuvre, le ministre de l'intérieur est allé respirer l'air pur de la campagne. Nous le comprenons.

(Assemblee nationale.)

La Patrie fait les réflexions suivantes au sujet des recettes de l'Exposition:

« D'après les prévisions du gouvernement, ces recettes, pour les entrées seulement, doivent s'élever à 14 millions, soit, pendant 480 jours, une moyenne de 80,000

francs par jour. » Or, jusqu'à présent, cette moyenne n'a atteint que 55,164 fr. environ.

» Si elle se maintient jusqu'à la sin d'octobre, la recette totale ne dépassera guère 9,900,000 fr., en chiffres ronds 10 millions, soit un déficit de 4 millions sur la somme portée en prévision.

» Nous devons dire cependant que le commissariat général compte beaucoup sur les mois d'août et de septembre; mais, si

favorables qu'ils puissent être, il semble difficile, pour ne pas dire impossible, que le chiffre de 14 millions soit atteint. »

En France, les élections sénatoriales, dont s'occupent sérieusement toutes les feuilles radicales et trop froidement peutêtre la presse conservatrice, sont destinées, probablement, à consommer la perte de la République si elles sont conformes aux vœux des républicains. Si faible que soit la majorité conservatrice du Sénat, elle est le seul frein modérateur qui ralentisse encore la marche précipitée de la Révolution; ce frein rompu, le déraillement commence, et Dieu sait où il s'arrêtera!

Nous sommes assez bons Français pour désirer qu'un pareil malheur soit encore ajourné. Mais nous nous flattons d'être assez clairvoyants pour pouvoir prédire à coup sûr que, dans leur aveuglement, les republicains mettront tout en œuvre pour se séparer de l'élément conservateur qui les a préservés jusqu'ici, et sans lequel, selon le fameux axiome de M. Thiers, la République

ne saurait vivre.

Les journaux républicains font grand honneur au gouvernement du dénoûment pacifique de la grève d'Anzin, et, à les en croire, le nouveau député, M. Girard, aurait contribué dans une large mesure à l'apaisement du conflit.

Or, M. Girard n'a parlé que samedi et il s'est adressé exclusivement aux mineurs de Denain, qui n'avaient pas quitté leurs

Il est vraiment bien coupable de ne pas avoir parlé plus tôt et d'avoir restreint le

cercle de son éloquence. Nous croyons, cependant, pour être juste, devoir reconnaître que l'élection de M. Girard est pour quelque chose dans l'affaire; mais voici comment: avant le scrutin, les journaux républicains encourageaient les grévistes à la résistance. Aussitôt le scrutin fermé, ces journaux ont changé de langage

et donné tort aux ouvriers. Quant au gouvernement républicain, on le loue aujourd'hui de sa mansuétude, hier on le louait de « montrer les troupes », selon l'avis de M. Dufaure, et de donner du travail aux tribunaux de police correction-

La contradiction de ces éloges leur enlève tout credit.

Si l'on ne savait qu'il n'y a pas de règle sans exception, on serait tenté de puiser dans la tragique affaire de la rue Poliveau de puissants arguments contre l'éducation des classes laborieuses.

Tous deux fils d'honnêtes artisans, Barré et Lebiez auraient pu, en restant dans la modeste condition de leurs pères, gagner honorablement leur vie et devenir à leur tour d'utiles citoyens, d'estimables chefs de famille. Mais l'imprévoyante tendresse de leurs parents, en leur donnant une éducation au-dessus de leurs moyens et de leur niveau social, les a livrés à tous les hasards d'une carrière aventureuse, à tous les écueils d'une ambition mal réglée.

Il y aurait de sérieuses réflexions à faire sur cette propension des classes laborieuses à vouloir faire de leurs fils des notaires, des avocats ou des médecins, les condamnant ainsi à ces professions dites libérales qui le sont si peu envers ceux qui les exercent, surtout dans les premières années d'exercice.

Sans doute, les deux jeunes assassins de la laitière Gillet sont des types exceptionnels qui ne prouvent rien contre les incontestables bienfaits de l'instruction.

Ils prouvent seulement que l'instruction sans l'éducation morale et religieuse n'est trop souvent qu'un don funeste qui peut servir d'instrument aux desseins les plus pervers, aux entreprises les plus criminelles.

(Assemblée nationale.)

Etranger.

LES ÉLECTIONS ALLEMANDES.

Berlin, 1er août.
On connaît jusqu'à présent les résultats de 154 élections. Ces résultats se répartissent ainsi:

7 conservateurs, 23 conservateurs-libéraux, 65 libéraux-nationaux, 42 progressistes, 5 membres du groupe Lœve (anciens progressistes), 22 catholiques, 4 particulariste, 2 Alsaciens protestationnistes, 2 Alsaciens autonomistes, 3 socialistes (élus tous trois en Saxe), 6 Polonais et 36 ballottages.

Rome, 1° août. S. Em. le cardinal Franchi, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Léon XIII, est mort cette nuit, à 41 heures 25 minutes, de la terrible maladie qui l'avait frappé.

Discours de lord Beaconsfield

Un banquet de cinq cents couverts a été offert samedi à lord Beaconsfield et au marquis de Salisbury. Des discours importants y ont été prononcés. Nous reproduisons, d'après le *Temps*, le passage du discours de lord Beaconsfield relatif à la convention de Constantinople:

a ll est encore un point sur lequel je voudrais faire une observation: c'est la convention de Constantinople du 4 juin. Lorsque j'étudie avec attention le texte de la résolution qui va être proposée à la Chambre des communes, cette convention me paraît être le terrain sur lequel sera livré le grand assaut au gouvernement.

Do dit que, par cette convention, nous avons augmenté, dans des proportions dangereuses, notre responsabilité nationale. Mais je nie que la convention ait augmenté notre responsabilité. J'affirme qu'elle l'a, au

contraire, diminuée.

» Supposez, en effet, que le règlement de la question d'Orient n'ait pas compris la convention de Constantinople et l'occupation de l'île de Chypre; supposez que rien n'ait été fait à côté du traité de Berlin et calculez ce qui serait très-probablement ar-

» Dans díx ans, dans quinze ans ou tout au moins après une vingtaine d'années, le pouvoir et les ressources de la Russie ayant retrouvé un regain de vie, nous aurions vu surgir quelque mauvaise querelle, une querelle de Bulgares peut-être (Rires), ou toute autre mauvaise chicane, et tout à coup les armées russes auraient assailli les possessions ottomanes à la fois en Europe et en Asie, et ces armées auraient tenté d'envelopper, d'enfermer Constantinople et sa position dominante. (Applaudissements.)

» Eh bien, quelle aurait été dans ce cas la conduite probable du gouvernement de ce pays, quelle que fût sa composition, quel que fût le parti se trouvant au pouvoir? Il aurait peut-être eu un moment d'hésitation; les ministres auraient pu manquer tout d'abord de décision, de fermeté, mais nul ne peut douter qu'à la fin l'Angleterre n'eût dit: « Cela ne doit pas marcher ainsi; il faut que nous empêchions la conquête de l'Asie-Mineure (Applaudissements); il faut que nous intervenions et que nous arrêtions la marche de la Russie! » (Applaudis-

sements.)

Ce que la conduite de l'Angleterre eut été dans de telles circonstances, quiconque parmi nous est capable d'examiner ces questions avec impartialité le sait à merveille.

(Applaudissements.)

» Eh bien, puisqu'il en est ainsi, j'ai par conséquent le droit de dire qu'il était trèsimportant pour ce pays de prendre d'avance une résolution indiquant très-clairement ce

que serait notre politique. (Applaudissements.) De cette façon, vous n'aurez pas, le cas échéant, le chagrin de voir vos ministres réunis dans la chambre du conseil hésiter, douter, peser le pour et le contre, et se décider enfin à l'action, mais peut-être trop tard. (Applaudissements.)

» J'affirme donc que la responsabilité du pays n'a pas été augmentée. (Applaudissements.) Cette responsabilité existait déjà; elle n'a pas été accrue.

» Je dois sjouter d'ailleurs que je ne craindrais pas pour ma part d'augmenter la responsabilité du pays si j'estimais qu'il était nécessaire d'encourir des responsabili-

tés nouvelles. (Applaudissements.)

» La responsabilité du pays est forcément et pratiquement diminuée par suite de notre politique.

» Milords et messieurs, un des résultats de ma participation au Congrès de Berlin a été de me prouver ce que toujours j'avais soupçonné être un fait réel: c'est que ni la guerre de Crimée, ni cette horrible guerre de dévastation qui vient de se terminer n'aurait eu lieu si l'Angleterre avait parlé avec la fermeté nécessaire. (Grands applaudissements.) La Russie a le droit de se plaindre de ce pays, parce que ni lors de la guerre de Crimée ni lors de l'affaire présente - et je ne décline point ma part de responsabilité — la parole de l'Angleterre n'a pas été assez claire et assez décidée pour exercer une part légitime dans la direction de l'opinion européenne. (Applaudissements.)

» Messieurs, supposons que mon noble ami et moi nous soyons revenus avec le traité de Berlin en poche, sans avoir conclu, dans les vingt-quatre heures, la convention qu'on nous reproche. Aurions-nous alors été dans une situation honorable en présence de nos compatriotes, qui nous auraient demandé: Quelles garanties avezvous données à la paix de l'Europe? Dans quelle mesure avez-vous diminué, dans le traité de Berlin, les chances permanentes d'une nouvelle guerre annoncée par la question d'Orient? Eh bien! dans ce cas, on aurait pu répondre: Tout ce que nous avons gagné par le traité de Berlin, c'est une paix probable de quelques années, au bout desquelles le même phénomène se reproduirait, et les ministres anglais auraient à replâtrer cette affaire le mieux qu'ils pourraient. Mais ce n'est pas ainsi que mon noble ami et moi nous comprenons nos devoirs envers le

pays. (Applaudissements.) Mais nous avons eu beau nous ingénier et mettre nos cerveaux à une rude épreuve pour combiner une politique profilable au pays, il nous a été impossible, j'ai le regret de le dire, de contenter ceux qui font état de nous poursuivre de leurs critiques. (Applaudissements.) J'ai été surpris d'apprendre qu'on a parlé d'insanité à propos de la convention du 4 juin et qu'on l'a qualifiée d'insensée. Voilà une épithète bien forte. Je n'ai pas la prétention d'être en fait d'insanité un juge aussi compétent que mon très-honorable adversaire. (Rires.) Je ne dirai pas de ce très-honorable gentleman : Naviget Auticyram, qu'il aille au pays de l'ellébore, mais je voudrais bien soumettre la question suivante à un jury anglais : Qui vous paraît plus exposé au risque de conclure une con-vention insensée? Un corps de gentlemen anglais honorés de la faveur de leur souveraine et de la consiance de leurs compatriotes, qui ont dirigé pendant cinq années vos affaires, avec une certaine prudence, et non sans quelque succès (Applaudissements), ou un rhéteur sophiste, enivré par l'exubérance de sa verbeuse faconde (Grands applaudissements et rires), et doué d'une imagination infatuée d'elle-même, qui dispose toujours d'une série illogique d'arguments interminables pour décrier ses adversaires et se glorifier lui-même! (Applaudissements

et rires prolongés.)

» Milords et messieurs, je laisse au Parlement et au peuple anglais le soin de juger
cette convention. (Grands applaudissements.)
Je crois que notre politique portera des fruits
dont profiteront, non-seulement l'Angleterre, mais l'Europe et l'Asie. Et comme
nous sommes persuadés que le pays approuvera nos actes, il ne nous est pas difficile, à mes collaborateurs et à moi, de
supporter les attaques de nos adversaires.
(Grands applaudissements.) »

PROCLAMATION A L'ARMÉE D'OCCUPATION AUSTRO-HONGROISE.

Le feldzeugmestre, baron Philippovics,

commandant de l'armée d'occupation, a adressé à ses troupes l'ordre du jour suivant, daté de Brod, 27 juillet:

Soldats!

La guerre civile dans sa forme la plus effrayante, une guerre de religion et de races, faite avec fanatisme à nos frontières, a contraint une centaine de mille de réfugiés de chercher, fuyant de cruelles persécutions, aide et protection sur le sol austrohongrois.

S. M. l'Empereur, le chef suprême de notre armée, ne voulant pas exposer le propre territoire de la monarchie à devenir le théâtre d'aspirations étrangères et anarchiques, ni tolérer plus long-temps, dans les pays voisins, des troubles menaçant notre repos et notre sécurité, a résolu, 'd'accord avec toutes les puissances de l'Europe, et avec le consentement de la Porte, de mettre fin une fois pour toutes, par l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine, à ce funeste état de choses.

Fidèles aux principes de la loyauté, qui de tout temps ont marqué notre politique, ce n'est pas, cette fois non plus, un désir de conquête, mais bien le soin indispensable de notre propre bienêtre, qui nous oblige à franchir les frontières de l'Empire.

Soldats! votre tâche est clairement tracée.

Dans une proclamation qui vous est communiquée en même temps que celle-ci, nous nous engageons solennellement vis-à-vis des habitants de la Bosnie et de l'Herzégovine, à condition qu'ils se soumettent volontairement aux mesures que j'aurai à prendre, de les traiter en amis sincères, de vouloir protéger les droits de chaque nationalité et de chaque religion, de même que les mœurs et les coutumes existantes, la propriété et le droit domestique.

Votre obéissance, toujours empressée, aux ordres du chef suprême de notre armée, votre discipline exemplaire me donnent la garantie certaine que cette promesse faite en votre nom sera tenue.

Dans l'exécution de la mission qui m'a été confiée, je ne souffrirai aucune objection, et je saurai dompter toute résistance de quelque côté qu'elle vienne.

Soldats! Votre tâche noble et sublime dans ses tendances, offre de grandes difficultés.

Dans le pays où nous allons entrer, les conditions sont telles que vous devez vous attendre à des marches pénibles et à des fatigues de tout genre.

Mais c'est avec une entière confiance que je comple sur votre force de volonté et sur votre persévérance; pour vous, nul obstacle n'est si grand que vous ne puissiez le surmonter.

Je vous le répète, soldats! ce n'est pas à une mache triomphante que je vous conduis, mais à un travail dur et pénible, accompli au service de l'humanité et de la civilisation.

Puissent ces mots, dont on a si souvent abusé, retrouver par vous une plus grande autorité, une nouvelle splendeur, leur véritable application!

Philippovics, feldzeugmestre.

Tribunaux.

BARRE ET LEBIEZ.

La Cour d'assises de la Seine a donc condamné Barré et Lebiez à la peine de mort! C'était prévu. La femme Lepin a été condamnée à trois ans de prison.

Barré et Lebiez sont restés impassibles en entendant le terrible arrêt. La femme Lepin, elle, a été prise d'une crise nerveuse, et les gardes qui l'entouraient ont été obligés de la soutenir dans leurs bras. On l'a emportée évanouie.

Le verdict a été accueilli avec une vive émotion par la foule nombreuse et passionnée qui composait l'auditoire, ainsi que par les centaines de curieux qui stationnaient aux abords du palais.

Les deux condamnés ont tous deux descendu d'un pas ferme l'escalier en colimacon qui conduit du Palais à la Conciergerie, et n'ont pas dit un seul mot aux gardes qui qui les tenaient par les bras.

En arrivant dans la cellule double qu'il partage avec un détenu chargé de le surveiller, Barré a poussé un soupir et s'est laissé tomber sur une chaise en murmurant:

— Je m'y attendais.

Puis il s'est prêté de lui-même à l'endossement de la camisole de force, qu'il gardera pendant les trois jours qu'il doit passer
à la Conciergerie avant son transfert à la
Boquette.

Lebiez, lui, n'a manifesté son émotion

que par un froncement de sourcils et des clignements d'yeux qui attestaient une excitation nerveuse des plus violentes, mais que maîtrisait une volonté de fer. Quand on lui a passé la camisole, il a prié le gardien de lui allumer une cigarette. Il est, on le sait, grand fumeur.

A sept heures, on leur a apporté leur diner auquel ils ont à peine touché, cela se comprend sans peine.

Quant à Léontine Lepin, ses trois ans de prison l'épouvantent plus que la condamnation capitale qui frappe son amant.

papl aux é

chret

rents et ét

Sur

le cu bilité

valer

of un

Frèr

telle

avec

cond

cuei

ling

Ho All Go Cho Du Re

« Si Barré et Lebiez ne sont pas condamnés à mort, disait un vieil avocat, c'est la peine de mort qui sera condamnée. »

En effet, si opposé qu'on puisse être en principe à la peine capitale, on est forcé de reconnaître que le crime de la rue Hauteville réunissait au plus haut degré toutes les circonstances aggravantes de la criminalité. Il n'y manquait aucun caractère constitutif du crime: l'intention, la préméditation, le plan concerté, la barbarie dans l'exécution, le vol pour mobile, tout se rencontre dans cette cause à jamais célèbre, et si un semblable forfait ne subissait pas la suprême expiation, quel est donc le crime qui la mériterait désormais?

Le sang froid, l'impassibilité dont les deux grands coupables ont fait preuve en entendant leur condamnation, prouvent qu'ils s'attendaient à leur sort et qu'ils s'étaient déjà condamnés eux-mêmes.

Voici une note fort curieuse que nous fournit un de nos confrères de la presse parisienne sur le père de Lebiez, un brave homme, dont la douleur doit être immense aujourd'hui et qui est bien à plaindre:

« M. Lebiez, père du complice de Barré, était professeur de dessin au lycée d'Angers.

» M. Lebiez le père, écrit un de ses anciens condisciples, disait sans cesse à ses élèves :

« — Faites ce que vous voyez! »

Après quelques années de professorat,

M. Lebiez quitta l'enseignement; c'élait un
peintre de grand mérite, même dans cette
ville d'Angers qui a produit de si remarquables artistes (David, dans la sculpture; Lenepveu, Dauban, dans la peinture), M. Lebiez signait surtout des fusains très-admirés. Comme il faut vivre, il faisait aussi de

la photographie.

» M. Lebiez, lorsqu'il prenait l'air sur les promenades de la ville, avait à la main

un petit garçon.

» C'est ce petit enfant qui est devenu un

assassin.

» Parmi les anciens élèves du père Lebiez, on compte MM. de Perrochel, député de la droite; Albert Benoist, ancien sous-préset de la Défense nationale, député de la gauche; Montprosit, qui écrit dans les journaux républicains; Léon Cavelier, qui écrit dans la Patrie; Elie Sorin, directeur de la Correspondance républicaine; Delens, médecin légiste, qui a été chargé d'examiner les débris humains trouvés rue Poliveau; Mourin, maire d'Angers, et Jules Prevel, notre spirituel constrère du Figaro.

L'affaire suivante est venue samedi, devant le tribunal de simple police de Lille. Les feuilles locales racontent que M. X..., un brave Alsacien, qui a tout quitté dans son pays pour rester Français, avait été traité de *Prussien* par un homme de Lille avec qui il avait eu une discussion. Il a voulu en avoir réparation et il l'a obtenue.

Un avocat du barreau de Lille défendait l'insulteur, et il insistait surtout sur ce point qu'il n'était pas bon, en ce moment, de traiter à fond toules ces questions d'opinion et de nationalité.

Comment 1 s'est alors écrié M. Laborde, un optant aussi, autrefois avocat renommé en Alsace, — comment, nous quittons tout, famille, position, fortune souvent, notre terre natale toujours, pour avoir l'honneur de rester Français et pour fuir le vainqueur, et vous ne voulez pas que nous nous plaignions quand on nous jette comme nôtre le nom de Prussien qui résume pour nous toutes les douleurs et toutes les hontes!

Le ministère public a conclu à la condamnation.

Les tribunaux allemands condamnent, comme coupable d'injure, celui qui appelle un Allemand Shwaub, c'est-à-dire Français.

De même, dans notre pays, le mot Prussien appliqué à un Alsacien resté Français peut être considéré comme prononcé avec une intention injurieuse.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

DISTRIBUTION DES PRIX A L'ECOLE DES FRÈRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

Mardi a eu lieu, à l'école des Frères, rue puplessis-Mornay, la distribution des prix pupiessis des deux établissements de notre aux eleves de la doctrine ville dirigés par les Frères de la doctrine

Celle fèle s'est passée en famille; les pareals des enfants et leurs amis les assistaient el étaient venus applaudir à leurs succès. el ciales. Sur l'estrade, on remarquait autour de M. le curé de Saint-Pierre, président, les notabilités du pays, des officiers de l'École de cavalerie et un nombreux clergé.

M. le curé a remercié les bienfaiteurs des élablissements libres de notre ville de leur persévérance à les soutenir avec un amour et un zèle qui ne se démentent pas.

Un R. P. capucin a parle du savoir des Frères, de leur dévouement dans la lutte intellectuelle, lutte qu'ils soutiennent partout avec honneur, et a aussi rappelé la noble conduite de ces Frères pendant la campagne

Ces éloges, justement mérités, ont été accueillis avec les marques générales de sym-

A cette réunion, les enfants se sont distingués dans trois chœurs qui ont été vivement applaudis. Il y a eu aussi un dialogue qui a intéressé l'auditoire et une charge pleine d'entrain qui a réveillé la vieille et franche gaieté de nos ancêtres. Voici une sele qui n'a pas partout ce même cachet.

La distribution des couronnes s'est faite au milieu des applaudissements de tous. Nous sommes heureux de publier les nems des lauréats les plus souvent appelés.

Ecole de la rue Duplessis-Mornay.

Première classe. - Georges Allary, Auguste Hubault, Auguste Richer, Eugène Chalopin, Albert Milsonneau, Eugène Chaillou, Victor Gouanvic, Eugène Meunier, Emile Ménochet, Henri Rousse, Paul Proust, Louis Duplex, Eugène Girard, Henri Chouanière, René Pihouet, Anatole Michelet, Louis Loiseau, Pierre Allucon, Jules Biemont, Eugène Jamin, Joseph Meunier et Maurice

Deuxième classe. — Léon Picharles, Joseph Soret, Auguste Berge, Ernest Vilgrain, Georges Goyon, Joseph Renaire, Henri Leveau, Auguste Ceppe, Joseph Loiseau, Louis Haumasson, Paul Lanier, Marcel Charron, Clément Bourdais, Auguste Deruet, Louis Habert, Ernest Mercier, Charles Corbion, Fernand Desou, Charles Chauvel, Auguste Duperray, Henri Martineau, Joseph Chaillou, Emile Bich, Albert Courtignier et Albert Tiffoine.

Troisième classe. - Emile Richer, Raoul Ménochet, Paul Jamin, Eugène Balu, Gustave Chauvat, Henri Salmon, Auguste Derouin, Camille Scialelli, Alfred Fargier, Ferdinand Mayet, Albert Roussel, Gustave Lemar, Edouard Charruau et Eugène Leva-

uel

lles

de

nd

Ecole de la Visitation.

Première classe. - Jean-Baptiste Meunier, Ernest Rousse, Roger Guenault, Auguste Gallais, Armand Beaumont, Louis Fourneau, Auguste Mary, Armand Tesnier, Auguste Bouju, Alexis Jamin, Clément Tesnier, Louis Aloyau, Jules Fièvre, Jean-Rantista Baptiste Levoye, Auguste Peltier, Eugène Delarue et Eugène Decron.

Seconde classe. — Albert Turpin, Henri Trochu, Charles Baron, Pierre Baron, André Blaitreau, Louis Martin, Léon Beugnon, Alexis Doineau, Adrien Dupuy, Louis Ferrand, Louis Lemer, Daniel Marchand, Gustave Daviau, Gaston Guénault, Alexandre Poulain, Paul Duval, Honoré Fourneau et Louis Milon.

Le jeune Louis Veyssière-Lamothe, élève de notre Collège communal, vient d'être reçu au baccalauréat ès-lettres (1 re partie) par la Faculté des lettres de Poitiers.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur prévient le public que des cartes de carrousel, pour les tribunes de la ville, seront, comme les années précédentes, distribuées à la Mairie,

bureau du secrétariat, à partir du 1er août, de 10 heures du matin à 4 heures du soir, et le jour du carrousel, le lundi 26, de 8 heures du matin à midi.

Le Maire, LECOY.

SQUARE DU THEATRE.

Musique du 77° régiment d'infanterie. Directeur: M. SINEAU.

Concert du samedi 3 août 1878.

Programme.

| 471 | 1re PARTIE. | TABLEST THE |
|-----|----------------------------|-------------|
| 1. | Rigoletto, mosaïque | VERDI. |
| 20 | Le Comte Ory, air varié | Rossini. |
| 3. | Marie, valse | STRAUSS. |
| | 2º PARTIE. | |
| 40 | Il Crociato, solo de bugle | MEYERBEER. |

6° Polka des Masques..... MARTIN. Le concert commencera à 8 heures précises pour finir à 9 heures 1/2.

5° Faust, fantaisie..... Gounop.

Musique municipale de Saumur.

Directeur: M. MEYER.

Concert du dimanche 4 août 4878, à 8 heures 4/2 du soir.

- 4. Neuilly, pas redouble (Tilliard).
- 2. Richard Cœur-de-Lion, fantaisie (Gretry).
- 3. Philidora, qui a valu la médaille d'or au concours de Paris.
- 4. La Tour des Pins, qui a valu la médaille d'or au concours des Sables.
- 5. La Grotte des Fées, qui a fait obtenir le 1er prix, médaille de vermeil, au concours d'Angers.
 - 6. Rambouillet, pas redouble.

Ambillou. - Lundi dernier; les voisins du sieur Mathurin Percher, journalier à la Grézille, commune d'Ambillou, ne voyant pas celui-ci depuis plusieurs jours, sont entrés chez lui et ont découvert son cadayre pendu derrière sa porte d'entrée. La mort remontait à quatre jours environ.

Percher, âgé de 64 ans et célibataire, se livrait à la boisson, et avait dit depuis longtemps que du jour où il n'aurait plus de ressources, il mettrait fin à ses jours de cette façon.

Il avait vendu depuis peu ses derniers objets mobiliers.

LOUDUN.

Nous apprenons la mort de M. Nestor Nosereau, chevalier de la Légion-d'Honneur, qui fut maire de Loudun pendant trente-cinq ans et qui a longtemps représenté son canton au conseil général de la

M. Nosereau était très-aimé et très-considéré, non-seulement dans l'arrondissement de Loudun, mais aussi dans le département, et il sera vivement regretté. La ville et l'arrondissement de Loudun, en particulier, lui doivent beaucoup.

Avec M. Nosereau s'éteint un nom qui fut honorablement porté pendant plusieurs gé-

Les obsèques de M. Nosereau ont eu lieu hier à Loudun.

NANTES.

Hier matin, à 9 heures, Gouard (Henri), âgé de 47 ans, soldat au 93 régiment de ligne, a entendu, devant les troupes réunies sur le cours Saint-André, la lecture de la sentence qui le condamne à quatre ans de travaux publics pour désertion à l'intérieur en temps de guerre. C'est sa vingtième condamnation.

La Compagnie des chemins de fer de l'Ouest organise, pour dimanche 4 août, des trains de plaisir à prix réduits d'Alen-con, d'Angers, de Bolbec, de Brest, de Châteaubriant, de Dieppe, d'Elbeuf, de Fécamp, de Guingamp, du Havre, de Laval, de Louviers, du Mans, de Mayenne, de Morlaix, de Pontivy, de Redon, de Rennes, de Rouen, de Sablé, de Saint-Brieuc, de Saint-Malo, de Segré, de Vernon, de Vitré et d'Yvetot sur Paris.

Les localités comprises entre les villes ci-dessus sont également desservies par ces trains.

REMEDE CONTRE L'ANGINE COUENNEUSE.

A propos de l'épidémie d'angine couenneuse qui sévit dans quelques quartiers d'Orléans, le Journal du Loiret a reçu la lettre suivante :

- « Monsieur,
- * A Paris pour l'Exposition, je lis par hasard dans un journal que l'angine couenneuse enlève beaucoup d'enfants chez vous. Je ne sais si en France on connaît l'acide salicylique; mais chez nous, en Saxe, nous guérissons tous les croups et angines avec l'acide salicylique.
- » On prend 3 grammes que l'on dissout dans un litre d'eau, et lorsque c'est tiède encore on gargarise et on avale, en recommençant le plus pos-
- » Souvent, en 2 ou 3 heures, la solution d'acide salicylique a détruit toutes les membranes de la couenne, et toujours elle empêche cette couenne de se développer.
- » Je pense que le rôle de la presse est de faire connaître cela dans les circonstances exceptionnelles, et la France a trop besoin de conserver sa population pour ne pas laisser mourir ses enfants quand on peut les sauver si facilement.
- » Chez nous, toutes les maisons ont leurs boîtes d'acide salicylique et les rhumes se guérissent promptement par la tisane ci-dessus qui sert à beaucoup de choses dans les ménages.
- » Ne connaissant personne à Orléans et quittant Paris ce soir, on m'a enseigné à l'hôtel votre journal comme le plus important. Dans l'intérêt public, je pense que vous tirerez parti de mon

» Dr HERMANN, à Dresde. »

L'INSPIRATION.

Sainte Inspiration, es-tu sœur de notre âme? Est-ce toi que l'on voit, sur des ailes de flamme, Le soir, quand la Nature a trouvé le repos? D'un pas vif et léger tu parcours ton domaine, Et ta voix retentit, puissante et souveraine, Comme un millier d'échos!

Et cependant il n'est, dans toute la nature, Qu'un être qui tressaille à ta voix fraîche et pure, Un être, un seul... Mais Dieu le créa noble et beau; Mais il arma son bras de la toute puissance, Et sur son front brillant posa l'Intelligence Commo un soleil nouveau;

C'est le poète... A lui les secrets de la terre, A lui ce que les flots renferment de mystère, Car son regard profond sait descendre en tout lieu; Et puis encore à lui le ciel et ses étoiles, Car son œil a percé la profondeur des voiles Qui nous dérobaient Dieu!

Poète, que ta voix est douce à mon oreille, Quand elle dit l'enfant qui rit ou qui sommeille, Demandant un baiser, comme nous un beau jour! Que j'aime encor ta joie et ton brûlant délire, Lorsque la jeune mère, en ses rêves, soupire Le bonheur et l'amour!

Et lorsque ta parole est grave et solennelle, L'ame prend son essor vers la voûte éternelle, Et le ciel apparaît dans toutes ses splendeurs ; Mais est-ce erreur des sens ou de l'âme abusée? Il semble qu'avec toi s'élève ma pensée. Vers toutes les grandeurs...

Non, non, c'est une erreur, une fausse espérance; Et bientôt je reviens demander au silence Son ombre protectrice... et la tranquillité. A d'autres le front haut, la force, le génie! Sainte Inspiration, que ta main soit bénie Pour mon obscurité!

(La Prime.)

PAUL PROUTEAU.

Faits divers.

L'Union des Deux-Villes, de Saint-Servan, signale l'acte de dévouement suivant :

« Dimanche matin, vers dix heures et demie, Mn. Marie Cassagne prenait un bein de mer dans la grève des Bas-Sablons (Saint-Servan), lorsqu'après s'être reposée sur un rocher, elle voulut reprendre la mer et regagner la rive.

» Soit frayeur, soit indisposition, Mne Cassagne ne put doubler le courant. Déjà elle avait été entraînée à une certaine distance au large par l'épuisement de ses forces, et elle allait disparaître lorsque les pilotes Portier (Mathurin) et Fontaine se précipitérent à son secours sans prendre le temps de retirer leurs vêtements.

» Ces deux courageux citoyens furent assez heureux pour sauver d'une mort certaine la jeune fille qui se noyait et la ramener sur la grève, où tous les soins que nécessitait son état lui furent prodigués.

» La conduite, toute de dévouement dans cette circonstance, des sieurs Portier et Fontaine, est, au dire de plusieurs personnes témoins du danger couru par Mile Cassagne, au-dessus de tout éloge. »

Un fait curieux vient de se produire dans une commune du canton de Marmande. Voici ce que le Journal d'Agen raconte :

- « Un maire et son adjoint, occupés à célébrer un mariage, ont oublié, avant de dire aux époux : « Vous êtes unis au nom de la loi, » de demander à ces derniers s'ils voulaient se prendre pour mari
- » Sur une observation de M. le secrétaire, plus instruit qu'eux et moins républicain, le maire radical s'est contenté de répondre à l'adjoint, qui, ce jour-là, avait ceint l'écharpe :
- » Oui, oui, mon ami, une autre fois il faudra s'en souvenir.
- » Puis se tournant vers M. le secrétaire:
- » Je pense, ajoute-t-il, qu'ils sont venus ex-

Dans une agence matrimoniale:

- Oui, monsieur, nous avons ce qu'il vous faut... une orpheline de vingt ans!

- Jolie?
- Non!
- Enfin! Et la dot?
- Cinq cents mille francs... Et puis, la jeune personne est poitrinaire.
- Poitrinaire, c'est quelque chose. Mais est-ce
- Oh! monsieur, la maison vous la garantit.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES

BANQUES DEPARTEMENTALES

SOCIETÉ ANONYME

Capital: UN MILLION

62, rue de Provence, à Paris.

Succursale à Saumur, 4, place de la Bilange.

OPÉRATIONS.

Les ordres d'Achats et de Ventes AU COMPTANT, de toutes valeurs cotées ou non, exécutés au mieux des intérêts des clients, sont effectués au tarif officiel de 1 fr. 25 par 1,000 fr. — Courtage: 0,25 c. par titre de 200 fr. — Minimum de courtage de l'opération : 4 fr.

Les ordres d'Achats et de Ventes A TERME sont exécutés au tarif du courtage officiel, moyennant versement de garantie de 5 0/0 pour les fonds d'Etat français et d'un àcompte de 10 0/0 pour les autres valeurs.

La Société reçoit les fonds en DÉPOTS et COMPTES COURANTS: pour 4 à 3 mois elle paie l'intérêt à raison de 2 0/0 l'an; pour plus, 3 65 0/0.

L'encaissement des coupons a lieu moyennant 0,25 c. 0/0 de commission. Il est gratuit pour les actionnaires et clients.

Souscription sans frais pour le compte des clients à toutes émissions de rentes, actions et obligations.

Renseignements gratuits aux actionnaires et clients sur toute affaire financière, tirages des valeurs à lots, etc.

Remise, sur demande, d'une notice détaillée sur les opérations de la Société.

AVIS

La Société paie tous Coupons échus ou à echoir en Juillet et Aout, sans bordereaux ni classement.

Envoyer fonds, titres et coupons par lettres chargées ou recommandées, à M. le directeur des BANQUES DÉPARTEMENTALES, 4, place de la Bilange, Saumur.

LES BANQUES DÉPARTEMENTALES.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La Revalescière guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gas;

tralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dyssenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, pausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, erampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, déperissement, rhumatisme, goutte, flèvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, nevralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'age, scorbut, chlorose, vice el pauvrete du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur flevreuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix , les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefa-

cons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Brehan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer,

Voici quelques-unes des cures :

Cure Nº 75,124 : M. et M. Leger, d'une maladie du foie, avec vomissements et diarrhées horribles qui avaient résisté à tout traitement pendant 16 ans. — Cure Nº 79.721 : Mm Chauvet-Pizzalat, d'anémie, d'épuisement et d'étouffements. - Cure Nº 62,476 : Sainte-Romaine-des-lles (Saone-et-Loire). - La Revalescière Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes. J. COMPARET, curó. - Nº 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous les maux ont disparu sous l'heureuse influence de volre divine Revalescière. Recevez, etc. - LEON PRYCLET, instituteur à Cheyssoux, Haute-Vienne, 8 mai 1878.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en mêdecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. - Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. - La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. - En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 lasses, 4 fr.; de 48 lasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12-c. la tasse. - Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. - Dépôt à Saumur, Connon. 23, rue Saint-Jean; Gondrand; Besson, successeur de Texier; J. Russon, épicier, quai de Limoges. — Angers, Veuve Chan-teau, épicière; Levêque, négociant, rue Plantagenet; Bretault-Delagree. - Bauge, Buch-MANN, marchand de comestibles. - Beaupreau, Mm. Belliard, epicière. - Cholet, Vandangeon-Bureau, 63, place Rouge; Cortini, confiseur, 60, rue Nationale; Jacomety, confiseur; Emile RICHARD, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. - Du Barry et Co, Linited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, 24 juin 1878

| Départs de Saumur: 6 h. 25 m. matin. 11 - 20 1 - 30 - soir. | Arrivées à Poitiers : 10 h. 30 m. matin. 4 - 30 - soir. |
|---|---|
| 7 - 40 | 11 - 41 |

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 48

| Départs de Poitiers: | Arrivées à Saumur |
|------------------------------------|------------------------------------|
| 5 h. 50 m. matin. | |
| 12 - 45 - soir. | 3 - 10 m. matin. 7 - 39 - soir. |
| 6 — 15 — — Tous ces trains sont om | 11 - 20 |

P. GODET, propriétaire-gérant.

CHEMIN DE FER D'ORLEANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 13 mai). DEPARTS DE SAUNUR VERS ANGERS. beparts on patient, express-posts, heures 8 minutes du matin, express-posts, (s'arrête à Angers), omnibus-mixe, soir,

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS, 3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive

_ a1 _

- 40 - 44

12.

(362)

| | | GC | URS | DE LA BOURSE DE | PARI | SI | ן סכ | re | AOI | UT 1878. | | | 17 | | < (h) |
|--|---|--------|---------|--|--|----|-------|-----------------------|-------|--|--|----------------------------|-----|---|-----------|
| Valeurs au comptant. | Dernier cours. | Hausse | Balsse. | Valeurs au comptant. | Dernier cours. | H | 01150 | Ba | Isso. | Valeurs au comptant. | Dern | • | Hau | 550 | Baisse |
| 3 °/. amortissable 4 1/2 °/. 5 °/. 5 °/. Obligations du Trèsor, t. payé. Dép. de la Seine, emprunt 1857 Ville de Paris. oblig. 1855-1860 — 1865, 4 °/. 1875, 4 °/. 1875, 4 °/. 1876, 4 °/. Banque de France Comptoir d'escompte. Crédit agricole, 300 f. p. | 76 75 81 50 107 • 112 20 501 = 233 50 533 50 408 • 514 50 3110 • 756 25 500 • 8 | 3 50 | 3 | Crédit Foncier colonial, 300 fr. Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p. Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 135 fr. p. Crédit Mobilier Crédit Mobilier Crédit foncier d'Autriche Chareutes, 500 fr. t. p. Est Paris-Lyon-Méditerranée Midi. Nord Orléans Ouest Compagnie parisienne du Gaz. C. gén. Transatlantique | 977 50 830 1 670 4 462 50 465 1 685 1 1078 71 828 71 1365 1 1179 50 763 51 | | 75 | 5 5 9 9 9 | 50 | Canal de Suez . Crédit Mobilier esp. Société autrichienne. OBLIGATIONS. Orléans . Parls-Lyon-Méditerranée . Est . Nord . Ouest . Midi . Charentes . C'e Canaux agricoles . Canal de Suez . | 758 710, 586 355 351 350 358 350 349 480 276 557 | 75 25 50 75 23 | 9 6 | 50 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 | |

Etude de Me GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1879,

UN MOULIN A EAU

A TROIS PAIRES DE MEULES, Appelé le MOULIN-NEUF,

Situé au Pont-Boisnier, commune de Brain,

Comprenant maison d'habitation et d'exploitation, prés et terre, dans le tenant, d'une contenance d'environ 4 hectares.

Ce moulin, qui ne manque jamais d'eau, est parfaitement achalandé. Pour traiter, s'adresser à M. Alfred Morkau, propriétaire à Montsoreau, et audit notaire. (384)

Etude de Mº GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

1° Une Maison, située à Saumur, rue d'Orléans, nº 5, occupée par Mme Bontemps-Rochat :

2º Une Propriété, située au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, comprenant maison d'habitation et d'exploitation, jardin et vigne, dans le tenant; le tout contenant environ 35 ares, exploité par Courvoi-

Pour traiter, s'adresser à Mme veuve BONTEMPS-DESROCHES, à Brain, et audit M. Gueret.

Etudes de Mº CLOUARD et de Mº MÉ-HOUAS, notaires à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION AMIABLE, En l'étude de Me CLOUARD,

Le dimanche 1er septembre 1878, à midi,

PROPRIÉTÉ

Au Pont-Fouchard, commune de Bagneux,

Comprenant maison d'habitation, magasin, hangar, cour, jardin, vigne, d'une contenance de 19 ares. S'adresser auxdits notaires.

A VENDRE

MAISON

A Saumur, rue du Petit-Pré, nº 9, Comprenant : cour, caves, deux chambres à feu et grenier. S'adresser à M' Laumonien, notaire (343)à Saumur.

Etude de Mo LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

Pour entrer de suite en jouissance,

UNE MAISON

A Saumur, rue Beaurepaire, 12,

Comprenant: quatre caves voûtées; — salon et salle à manger parquetés; cuisine, cours avec pompe; — au premier étage, deux chambres, grand cabinet, balcon sur la rue; — au second étage, deux chambres et un cabinet; — le tout garni de placards; Mansardes et greniers au-dessus.

Facilités de paiement. S'adresser à Me Laumonien, no-

A VENDRE

A L'AMIABLE;

1º MAISON, à Saumur, au Champde-Foire, dans l'avenue qui conduit à la gare, nº 4, occupée par le professeur Boré;

2º MAISON, à Saumur, rue Saint-Lazare, nº 13, à l'entrée de la gare de Poitiers, occupée par le bureau

S'adresser, pour traiter, à M. SARCET, rue Saint-Lazare, ou à Me CLOUARD, notaire. (135)

ALOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

AVEC JARDIN ET SERVITUDES

Située à Saint-Hilaire-Saint-Florent, près Saumur.

S'adresser à Lachaume, arquebusier, rue Nationale, 49, à Saumur.

Etude de M. DUFOUR, huissier à Saumur.

VENTE

Par suite de saisie-execution.

Il sera procédé, le dimanche 4 août 1878, à midi, au domicile du sieur Henri Bompas, chapelier, maison Davy, boulanger, au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, par le ministère de Me Jean-Louis Dufour, huissier à Saumur, à la vente de meubles et effets mobiliers, consistant en: tables, chaises, armoires, pendule, glaces, bureau, linge de corps

et autre, batterie de cuisine, etc., etc. La vente se fera au complant, avec cinq pour cent en sus du prix d'adju-(382)

Commune de Neullé.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Neuillé prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Neuillé, le dimanche 4 août 1878, à une heure de l'aprèsmidi, à l'adjudication des travaux ciaprès :

1º 900 mètres courants de terrassements..... 2º 900 metres cou

rants d'empierrements, y compris l'entretien 3,441 25 3° Somme à valoir pour dépenses imprévues..... 68 75

Total.... 4,500

Les devis et cahier des charges sont déposés au bureau de M. l'agentvoyer d'arrondissement, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

BAINS PUBLICS

Rue du Marché-Noir, Saumur.

SAISON D'ETÉ

Traitements hydrothérapiques, tous les jours.

Les cachets pour bains sont tou-jours délivrés de cinq heures et demie du matin à dix heures du soir. Les dimanches et jours de fête, le

bureau ferme le soir à six heures.

DÉPOT

DES FORGES DU BERRY

SPÉCIALITÉ DE FILS GALVANISÉS

Pour Vignes.

M. L. GIRARD, marchand de fer, place de la Bilange, à Saumur, cote ce fil fer 60 fr. les 100 kil., nº 16. Toutes les bottes portent une éliquette avec cette inscription + Fil fer du Berry. (237)

LIQUIDATION Pour cause de départ.

ARTICLES DE MODES

A 25 0/0 au-dessous du prix de factures.

Mile THOMAS

57, rue Saint-Jean, à Saumur.

MAGASINS DE LA GLANEUSE

MERCERIE ET MODES

Rue Saint-Jean, à Saumur.

E. SABATIER

Demande un garcon de magasin. Inutile de se présenter sans de bonnes références.

MEDOCS. 150 fr. la barrique et au-dessus. Echantillons franco contre 2 fr. en timbres-poste. Ecrire à P. RANTIER, propriétaire à Pauillac (Médoc).

PÈCHE APPAT INFAILLIBLE

pour Carpe, Barbillon, Chabot, Brême, Gardon. Pas de ruse. Pour recevoir franco recette d'appât et pêche, envoyer 2 fr. en mandat, à J. Bourbon, à Vierzon (Cher). (231)

VIN DE PROPRIETAIRE. Garanti naturel et non platré.

J'expédie franco de fût, de régie et de port, mes Saint-Georges, Langlade Rordeaux vieux nesant environ

11 degrés, à des prix variant, suivant destination, entre 100 et 130 francs, ainsi que mon excellent vin de table, du dom. Saint-Louis, pesant environ 9°, entre 60 et 90 francs la pièce de 225 litres. — M^{mo} V^o Hyp. Thomas, propriétaire à Béziers. (96)

LA VENTE A LA CRIEB Est transférée

Rue du Petit-Maure, nº 6.

UNE PERSONNE, ayant quelques heures à disposer, demande des

S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

soir,

M. RIELLANT DENTISTE.

express. omnibus.

omnibus. express.

omnibus-mixte omnibus-mixte.

tot

bo So

pl el

(s'arrête à Angers).

Place de la Bilange, nº 4.

INCONTINANCE D'URINE DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteaurour. Traitement gratuit pour les pauvres.

GRAND SKATING-RINK

130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.

Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare. Salons confortables, buffet spacieux, bar américain, consommations de premier choix.

Réunion de famille. Highlife. Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2. Courses et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Voyage gratuit à Paris (Aller et retour en toutes classes).

ADMINISTRATION : Place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

L'Administration se charge, en outre, de retenir à l'avance des chambres ou appartements meu-blés, dans tous les hôtels, moyen-nant 5 francs seulement d'honoraires par chaque chambre retenue. Pour recevoir franco la notice détaillée, envoyer franco 2 timbresposte de 15 centimes, au Directeur des Voyages gratuits, place du Mar-ché Saint-Honoré, 18, à Paris.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Paris, 1867 et 1855; Londres, 1862, etc.

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez Mi V. Lardeux, coutelier bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous cuisses, et ne fatiguent point les hanches. Mm. V. Lardeux a altaché à sa maison un homme de confiance, capable el experimente, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guerison complète.

PRIX MODÉRÉS.

Saumur, imprimerle de P. GODET.